

Bernasconi. Il ne paraît pas y avoir de rapport officiel antérieur au 22 novembre 1916, mais quelques mois plus tard les pêcheurs présentèrent une forte pétition. Je n'ai rien à dire contre Bernasconi. Je ne saurais le censurer. Le rapport officiel que j'ai devant moi démontre pourquoi il n'a pas été pourvu plus tôt à ces réparations. Je ne doute nullement que l'honorable député ait appelé l'attention du ministre des Travaux publics sur cette affaire, mais des députés font cela tous les jours, et le ministre doit donner la préférence aux ouvrages les plus urgents. Peut-être que Bernasconi n'a pas insisté auprès du ministre autant que l'honorable député pense qu'il aurait dû le faire. Il va sans dire que la grosse tempête antérieure au rapport de Bernasconi a fait subir à ce brise-lames des avaries beaucoup plus graves que celles qu'il avait éprouvées auparavant.

M. KNOWLES: A quelle date le conseil a-t-il approuvé le budget ?

L'hon. M. REID: Je ne saurais dire sur-le-champ.

M. KNOWLES: Le ministre est-il sûr que ce rapport urgent lui soit parvenu avant le 22 novembre ?

L'hon. M. REID: Tout le budget a été préparé pour la fin d'octobre par les fonctionnaires des divers ministères; il a été soumis au conseil, approuvé et ensuite imprimé.

M. KNOWLES: S'il faut qu'il soit entendu que le Gouvernement établit son budget en octobre, et que si urgente que puisse être une demande faite dans l'intervalle, aucun nouvel article ne peut être inscrit, même si la Chambre ne se réunit que vers le milieu de janvier, comme cette année, le premier venu conclurait que le Gouvernement n'a guère l'intention des affaires. Durant l'intervalle qui s'écoule entre octobre et février, s'il est impossible d'ajouter un article au budget principal, le public devrait le savoir. Evidemment, la chose paraît absolument inexcusable, mais il peut y avoir une raison technique pour expliquer cela.

L'hon. M. REID: L'honorable député le sait, ce qu'il affirme n'est pas conforme aux faits. Le budget préparé en octobre prévoit les dépenses à faire à compter du 1er avril de l'année suivante. L'honorable député le sait, s'il survient un ouvrage urgent à faire avant le 1er avril, une somme peut être inscrite au budget supplémentaire. La Chambre se réunit en jan-

[L'hon. M. Reid.]

vier de chaque année au moins, et quelques fois en décembre ou novembre, et le budget supplémentaire est toujours présenté peu de temps après la réunion du Parlement, pour parer aux dépenses urgentes et imprévues. Parce que le budget est préparé en octobre, et présenté à la Chambre en janvier, cela ne retarde pas d'une minute la construction d'un ouvrage en particulier.

M. KNOWLES: Je ne sais rien de tout cela. Je dis que c'est un état de chose lamentable de voir les pêcheurs privés de cet ouvrage à cause de ce laps de temps, durant lequel un crédit pourrait être inscrit dans le budget principal. Le Gouvernement peut être très occupé et il l'est sans doute, mais le ministère des Travaux publics ne l'est pas et ne l'a jamais été; ce ministère a été une des sinécures de la vie publique au Canada depuis le commencement de la guerre, au regard du travail exigé du ministre en temps ordinaires; car il ne se fait aucun ouvrage important.

Il n'y a pas à dire le contraire, c'est une manière très mauvaise de procéder, si le ministre savait en novembre par un rapport officiel que ce travail était urgent, et si pourtant il n'a pas fait inscrire un crédit au budget, bien que le Parlement ne se soit pas réuni avant janvier, je ne suis pas convaincu qu'il n'y ait pas d'explication, mais celle que le ministre a fournie jusqu'à maintenant me donne plutôt la conviction que mes critiques étaient justifiées. Il dit que le budget principal présenté peu de temps après la réunion de la Chambre, comprend des dépenses qui commencent après l'ouverture de l'exercice financier. L'exercice financier part du 1er avril. Quelle meilleure saison pourrait-on trouver pour faire ce travail peu de temps après le 1er avril? Si jamais un crédit a été nécessaire, il me semble que c'est celui-ci et si jamais retard fût inexcusable, c'est dans le cas actuel où la mise en train doit être retardée jusqu'au mois de septembre.

L'hon. M. REID: En préparant le budget principal et le budget supplémentaire, le Gouvernement ne fait que suivre la pratique des trente ou quarante années dernières. Le budget est toujours préparé deux ou trois mois avant la réunion de la Chambre. Même s'il y avait eu un crédit pour cet ouvrage dans le budget, nous n'aurions pas pu commencer les travaux avant que le Parlement eût voté le budget, ce qui s'est fait il y a deux semaines seulement.

M. KNOWLES: Pourquoi le budget principal n'a-t-il pas été approuvé avant la semaine dernière?